

## Radiologie fonctionnelle et thérapeutique 1

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.1102.F.13

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2018-2019

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 5

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Statut didactique :  Module type M1  Module type M2  Module type M3

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Module sur 2 semestres  Semestre d'automne  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres :

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert  Rôle de manager  Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur  Rôle de promoteur de la santé  Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Vignettes** (uniquement pour les M1)

- RO 1.1 Irradiation à visée palliative de métastases sur la colonne lombaire
- RO 1.2 Irradiation à visée palliative de métastases du crâne.
- MN1 Scintigraphies osseuses
- MN2 Scintigraphies pulmonaires

**Compétences principales visées** (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Radio Oncologie (RO) - coefficient 2
- Médecine Nucléaire (MN) - coefficient 1

## Objectifs généraux du module

Acquérir les bases scientifiques, méthodologiques, techniques et organisationnelles nécessaires à la préparation et réalis procédures thérapeutiques en radio-oncologie.

Acquérir les bases théoriques, méthodologiques, scientifiques, techniques et organisationnelles de base en médecine nu permettant le développement des compétences nécessaires de ce domaine.

Les objectifs d'apprentissages sont décrits dans les syllabus

#### 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

##### Contenus

- Les contenus d'apprentissage et les productions attendues ont décrites dans les syllabus

##### Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux
- Ateliers
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques

##### Exigences de fréquentation :

- **Pour les modalités pédagogiques suivantes, la présence ainsi que la participation sont obligatoires à 100% : pratiques simulées, ateliers d'habiletés cliniques et cours pratiques. Le non-respect de cette exigence sera sanctionné par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.**
- **Pour les autres modalités pédagogiques, un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F. Pour les absences justifiées, les modalités de rattrapages seront à définir par le responsable du module.**

#### 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Evaluations écrites.
- B. Evaluations orales.
- C. Dossiers.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) (B) et (C) ci-dessus des deux sous-modules RO et MN, en tenant compte des coefficients indiqués soit 2 pour la RO et 1 pour la MN. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

#### 6. Modalités de remédiation et de répétition

##### Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module  Pas de remédiation

##### Répétition

- Modalités : à définir
- Période : à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

#### 7. Bibliographie principale

- Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.
- Elle figure dans le syllabus

#### 8. Responsable du module et enseignants

**Responsables :** RO : M. Barada, MN : E. Fleury

##### Enseignants :

- Ils sont nommés dans le syllabus